

Bretagne, Finistère
Roscanvel
Roche Mengam

Fort du Mengant, Roche Mengam (Roscanvel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001783

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004, 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fort

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : . Domaine public maritime

Historique

Dès 1680, François Ferry (1649-1701), ingénieur militaire au port de Rochefort, propose d'implanter un fort sur la roche du Mengant dans le goulet de Brest.

Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707), alors Commissaire général des fortifications, reprend l'idée en 1683 et propose de réaliser des empièvements dès 1683 et en 1685, lors des travaux des batteries du [Mengant](#) et de [Cornouaille](#), pour faire "l'essai de sa fondation", mais le courant est trop fort et emporte les pierres : ce projet trop ambitieux a raison eu raison des finances royales.

Dans la première moitié du 19e siècle, deux forts sont proposés dans le goulet - sur la roche Mengant et sur le plateau de Fillette - et un fort au milieu de la rade, sur le banc de Saint-Pierre.

L'histoire des fortifications est ponctuée de projets non réalisés.

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle

Dates : 1683 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Sébastien Le Prestre de Vauban (ingénieur militaire,), Pierre Massiac de Sainte-Colombe (ingénieur militaire, attribution par source), Paul-Louis Mollart (ingénieur militaire,)

Description

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : oeuvre non réalisée

Le projet de fort sur la roche du Mengam (Mengant)

Dans son projet de 1683 pour Brest conservé au Service historique de la Défense à Vincennes, [Sébastien Le Prestre de Vauban](#) (1633-1707), alors Commissaire général des fortifications, évoque ses idées pour fortifier la roche du Mengam (Mengant), en voici un extrait :

"Le goulet est à Brest ce que le détroit des Dardanelles est à Constantinople, c'est la porte et l'entrée par où tous les navires qui ont affaire au dit Brest, à Landerneau et à la rivière de Landévennec, sont obligés de passer, soit qu'il s'agit d'entrer ou de sortir. Aussi est-ce l'endroit où l'on peut le mieux placer ce qui peut nous rendre la rade assurée. [...] Le rocher appelé Mengant est au milieu, à 530 toises près de la côte de Cornouaille, et à environ 620 de celle de Léon.

A l'égard du Mengant, l'espace occupé par les têtes de ce rocher est fort petit, étroit et extrêmement inégal avec de grandes profondeurs alentours qui le serrent de fort près et qui même le coupent et séparent. C'est un lieu extrêmement battu des flots, toutes les fois qu'il y a un peu de mer, où les montants et les descendants des marées dans les temps les plus calmes font des courants qui ne sont guère moins rapides que ceux du Rhône sous le pont Saint-Esprit. D'ailleurs, on peut dire que la mer n'y est pas étale à un moment, car entre le flux et le jusant, il n'y a pas misère de temps d'intervalle, ce qui joint à la difficulté de ses abords [...].

Mais comme on ne peut raisonnablement dispenser de faire les grandes batteries proposées de sa droite [au nord : côte de Léon, le fort du Mengant] et de sa gauche [au sud : côte de Cornouaille, la batterie homonyme], il ne sera pas difficile d'en faire un essai, quand on y travaillera par le moyen des chalands du port et de deux ou trois grandes chaloupes, au moyen de quoi et des engins qu'on y appliquera, on pourra faire l'essai de sa fondation... [...] après quoi, laissant passer l'hiver dessus, si la mer ne dérange rien, ce sera un signe de sûreté pour ce qu'on y fera de plus, auquel cas, il ne sera peut-être pas impossible, avec beaucoup d'application et d'industrie, d'y bâtir une espèce de château », Projets de Vauban sur Brest, 1683.

Créé en 2004, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2026 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires porté par la Région Bretagne](#). Ces contenus ont fait l'objet en 2011 d'une publication intitulée "[Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal](#)".

Références documentaires

Documents d'archive

- **Brest et dépendances (Quélern). 1677-1740. Projets des travaux à effectuer aux fortifications et aux bâtiments militaires de la place, et aux batteries de côtes en dépendant : mémoires, états, correspondance, cartes, plans**

Brest et dépendances (Quélern). 1677-1740. Projets des travaux à effectuer aux fortifications et aux bâtiments militaires de la place, et aux batteries de côtes en dépendant : mémoires, états, correspondance, cartes, plans.

6 avril 1680. Mémoire sur le rocher appelé le Mingant par François Ferry.

15 octobre 1681. Observations sur le Mingant par Pierre Massiac de Sainte-Colombe ou Barthélemy Massiac de Sainte-Colombe, son frère.

1683. Projets de Vauban sur Brest. (Nota : les plans et coupe du projet de fort sur la roche du Mengant se trouvent dans la collection Nivart (MS144_229).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 446

Bibliographie

- **"Des batteries du goulet de Brest : la batterie de Léon ou du Mengant, la Roche Mengant, la batterie de Cornouaille" [1996]**
COCHOIS, Jean-Baptiste. **"Des batteries du goulet de Brest : la batterie de Léon ou du Mengant, la Roche Mengant, la batterie de Cornouaille"**, non édité, 1996, 60-30-24 p.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : VI-LG12. Ancienne cote : VI-4 3348.
- **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704 [1998]**
PETER, Jean (préface de Jean Meyer). **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704**. Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 1998, 320 p.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Périodiques

- **"Des forts dans la rade" [2002]**
BESSELIÈVRE, Jean-Yves. **"Des forts dans la rade"**. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 193, mai 2002.
- **"L'aménagement du Mengant" [2005]**
KERDREUX, Jean-Jacques. **"L'aménagement du Mengant"**. *Avel Gornog*, Crozon, 2005, n° 13.
p. 56-63
- **"Le récif de Mengam dans son cadre géologique et géomorphologique" [2005]**
CHAURIS, Louis. **"Le récif de Mengam dans son cadre géologique et géomorphologique"**. Crozon : *Avel Gornog*, 2005, n° 13.
p. 63
- **"Construire sur le Mengant. Les problèmes techniques" [2005]**
KERDREUX, Jean-Jacques. **"Construire sur le Mengant. Les problèmes techniques"**. Crozon : *Avel Gornog*, Crozon, 2005, n° 13.
p. 64
- **"Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783" [2007]**
LÉCUILLIER, Guillaume. **"Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783"**. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 114-4, 2007.
<https://journals.openedition.org/abpo/473>
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Annexe 1

Projets de Vauban pour Brest, 1683 (transcription Guillaume Lécueillier, 2008)

"Le goulet est à Brest ce que le détroit des Dardanelles est à Constantinople, c'est la porte et l'entrée par où tous les navires qui ont affaire au dit Brest, à Landerneau et à la rivière de Landévennec, sont obligés de passer, soit qu'il s'agit d'entrer ou de sortir. Aussi est-ce l'endroit où l'on peut le mieux placer ce qui peut nous rendre la rade assurée. Le goulet à 1 150 toises de large, un peu plus ou un peu moins. Une assez mauvaise pièce de 6 livres de balle l'a traversé, et de plus de 120 toises au delà en ma présence, par plusieurs fois. Le rocher appelé Mengant est au milieu, à 530 toises près de la côte de Cornouaille, et à environ 620 de celle de Léon.

A l'égard du Mengant, l'espace occupé par les têtes de ce rocher est fort petit, étroit et extrêmement inégal avec de grandes profondeurs alentours qui le serrent de fort près et qui même le coupent et séparent. C'est un lieu extrêmement battu des flots, toutes les fois qu'il y a un peu de mer, où les montants et les descendants des marées dans les temps les plus calmes font des courants qui ne sont guère moins rapides que ceux du Rhône sous le pont Saint-Esprit. D'ailleurs, on peut dire que la mer n'y est pas étale à un moment, car entre le flux et le jusant, il n'y a pas misère de temps d'intervalle, ce qui joint à la difficulté de ses abords (car il y a de telles années que la possibilité de le faire n'arrivera pas 40 fois) fait douter avec raison qu'on puisse jamais y venir à bout d'y rien faire de considérable ou qui puisse subsister, car après y avoir bien pensé de toutes les façons, je n'y trouve que des difficultés presque insurmontables et beaucoup d'incertitudes.

Je ne tiens pas qu'il fut raisonnable de le proposer, attendu le peu de temps qu'on y peut travailler dans les commencements, la difficulté d'y pouvoir mener des matériaux et le temps qu'on est quelquefois sans y pouvoir aborder.

Mais comme on ne peut raisonnablement dispenser de faire les grandes batteries proposées de sa droite [au nord : côte de Léon] et de sa gauche [au sud : côte de Cornouaille], il ne sera pas difficile d'en faire un essai, quand on y travaillera par le moyen des chalands du port et de deux ou trois grandes chaloupes, au moyen de quoi et des engins qu'on y appliquera, on pourra faire l'essai de sa fondation et peut-être l'élever jusqu'à un pied près de la superficie [du niveau] de la basse mer pour moins de 1000 écus ; après quoi, laissant passer l'hiver dessus, si la mer ne dérange rien, ce sera un signe de sûreté pour ce qu'on y fera de plus, auquel cas, il ne sera peut-être pas impossible, avec beaucoup d'application et d'industrie, d'y bâtir une espèce de château comme le marque au plan, profils et élévations proposés pour cet effet ; moyennant quoi, on pourra loger dans deux étages jusqu'à 18 pièces de canon dont 10 pourront battre les navires d'écharpe de l'étrave à l'étambot, en entrant dans la passe, 8 de l'étambot à l'étrave en sortant de la dite passe, pendant que les grandes batteries de la côte les abîmeront de coup de part et d'autre dans le travers.

Il est à remarquer premièrement que le château présentant les côtés larges à l'entrée du goulet pourrait battre les vaisseaux de fort loin, et toujours de l'avant à l'arrière et de l'arrière à l'avant, mais non de travers, parce qu'il n'en présentera à la côte que les côtés les plus étroits sur lesquels on ne pourra rien mettre ; deuxièmement que cette situation qui est la seule qu'on puisse lui donner, est incomparablement meilleure qu'aucune autre, d'autant qu'elle est fort propre à démonter les batteries, couper les manoeuvres, et à rompre les gros membres des vaisseaux.

Enfin, selon les sentiments des officiers de marine les plus expérimentés, 10 canons situés de cette manière sont plus à craindre que 40 qui ne verraient que par le travers, par la raison que les coups de côté ne sont pas si dangereux que ceux qui viennent de l'avant à l'arrière. Outre que le vaisseau, qui a vent et marées favorables, passe si vite, que les batteries de travers n'auraient pas le loisir de recharger. Au lieu que celles qui les voient par l'aller et venir, peuvent faire plusieurs décharges et les canonner pour ainsi dire, une grande lieue durant, avec péril extrême d'être démâté ou d'avoir quelqu'un des principaux membres rompus ou même d'être coulé à fond.

Il ne faut pas douter que si le Mengant peut être bâti suivant ce dessein, qu'il ne fut très bon, très beau à voir et d'une réputation qui attirera le respect et l'admiration, non seulement des étrangers, mais de ceux même qui le verront tous les jours. Supposant donc que le Roi prit à coeur de faire tenter ce rare et merveilleux ouvrage, à [en] même temps que les batteries de la côte, et l'un et l'autre fussent achevés et garnis de leurs canons et de tous les gens qui seront nécessaires pour les exploiter ; aucun vaisseau ennemi ne pourra entrer dans le goulet sans passer sous la croisée du Mengant et de toutes les batteries de la dite côte à juste portée de la plus grande partie et à la volée des autres, auquel cas il est impossible que quelque fortuné [chanceux] que puisse être un vaisseau, il n'en soit très maltraité et peu en état après d'entreprendre, ce qui, joint à l'abandon de tous secours et à la nécessité de repasser par le même feu, achèverait de le désespérer et peut-être de le réduire au point d'aller échouer à la côte ; d'où on peut inférer que ces batteries et le Mingant nous garderont la mer ouverte pour entrer et sortir quand nous voudrons, et la fermeront aux ennemis qui, de cette façon, ne pourront pas venir brûler nos vaisseaux en rade, ni les braver dans le port en le tenant bouché avec une escadre qui pourrait demeurer deux ou trois mois devant et empêcher les nôtres de sortir pendant qu'au dehors ils auraient la mer libre pour mettre les ordres à leurs affaires que bon leur semblerait.

Enfin, ces mêmes batteries, et le Mingant joints à la précaution ci-devant de la rivière de Landerneau donneront le moyen d'assurer la retraite d'une armée battue et d'en pouvoir retirer les débris en lieu d'assurance.

Et, pour conclusion, la rade serait aussi sûre que le port même, ce qui joint à la clôture de Brest, à la faculté qu'on a d'en sortir les vaisseaux le boutefeux à la main et de pouvoir ensuite sortir en bataille hors du goulet, prendre la pleine mer, rentrer et sortir toutes et quantes fois qu'on voudra, sont à mon avis les qualités qui n'appartiennent qu'à un port royal pourvu de tous les avantages qu'on saurait désirer et d'une manière aussi complète et aussi avantageuse que si Dieu avait pris plaisir à le faire exprès.

Nota.

Premièrement : que comme on est ici fort éloigné des surprises, et de tous sujets de craintes, deux ou trois gardiens dans le Mingant suffiront pour sa garnison ordinaire. Car, de la façon dont il sera situé, un plus grand nombre sans nécessité urgente y pâtirait beaucoup. Autant dans chacune des batteries de la côte. Quand il y aura escadre ou armée ennemie, on pourra y envoyer des canonnières de Brest et y affecter à la garde des milices de quatre ou cinq paroisses les plus prochaines. Les matelots desquelles on pourrait instruire au service des canons dans cette vue et dans celle de pouvoir s'en pouvoir servir dans les vaisseaux.

Deuxièmement, que quand par quelque surprise ou autrement (ce qui est presque impossible), l'ennemi se soit rendu maître de l'une de ces batteries, il ne la pourrait pas garder attendu que leur faiblesse du côté de la terre, et l'éloignement de tout soutien d'ailleurs, non plus que le Mingant, où, il serait aisé de faire mourir les gens de faim. Au reste, si sa Majesté agréait de faire la construction de cette pièce, on en fera un devis bien particularisé et tel que le requiert un ouvrage de cette importance ; mais nous avertissons par avance que pour porte cochère il n'y aura qu'une embrasure, pour escalier une échelle de corde, pour basse-cour la mer et ses courants qui n'en permettent que bien rarement l'abord (encore ne serait-ce qu'à des gens fort pacifiques) et pour toute autre commodité une citerne de 9 à 10 pieds avec des petites grues pour servir à monter les besoins de ceux qui seront à les garder, de sorte que cette pièce pourra passer avec raison pour une pièce enchantée qui sera très belle à voir mais horrible à habiter.

Au surplus, à considérer Brest par sa situation, on le trouvera placé sur la partie de Bretagne qui avance le plus dans la mer, également bien situé pour être à portée de l'Espagne, de l'Angleterre, de la Hollande, des Pays-Bas et du Nord, même de l'Afrique et de l'Amérique, à l'embouchure de la Manche, et très bien paré pour tous les lieux du monde ; reculé d'ailleurs dans un coin de terre où il ne peut être utile au commerce auquel il n'est pas propre à cause de la difficulté des voitures de terre et l'éloignement de tous les lieux qui pourraient y convenir.

Enfin, plus on examine cette situation et plus on trouvera que le dessin de la nature a été d'en faire un port militaire, mais des plus excellents, et pour conclusion : c'est le seul naturel que le Roi ait dans la mer Océanique, si avantageusement disposé de toutes les façons, que s'il avait été au choix de sa Majesté d'en régler la situation et la forme, je suis persuadé qu'elle ne l'aurait choisi ailleurs, ni voulu faire autrement [...]"

Annexe 2

Extrait de Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704 par Jean Peter, 1998

Le rocher du Mengant (projet de fort à la mer)

"En raison de sa position exceptionnelle et de sa situation qui le rendait quasiment inaccessible, le rocher du Mengant exerça une réelle fascination sur les ingénieurs qui tous rêvèrent d'y édifier une fortification. Il était vrai que la position du rocher du Mengant était idéale et n'était à nulle autre pareille. Parmi les premiers mémoires sur le Mengant figura celui de François Ferry, ingénieur au port de Rochefort, du 6 avril 1680.

Le 10 mai 1681, Seignelay écrivait : "La batterie à faire sur le Mengant est des plus nécessaires, puisqu'elle fait de la rade de Brest un port dans lequel les vaisseaux entreraient en toute sécurité. Si la rade était fermée par une batterie sur le Mengant, aucun vaisseau ne pourrait y entrer. Le rocher qui est placé directement au milieu du passage est distant des terres des deux côtés de 500 à 600 toises".

Le 15 octobre, selon le plan de Pierre Massiac de Sainte-Colombe, ingénieur au port de Brest, l'installation d'une batterie sur le rocher, qui comporterait notamment 1 200 toises cubes à maçonner à 150 livres la toise cube, coûterait 228 225 livres.

En 1683, Vauban écrivait : "C'est un lieu extrêmement battu des flots, toutes les fois qu'il y a un peu de mer, dans les temps les plus calmes sont des courants qui ne sont guère moins rapides que ceux du Rhône sur le pont Saint-Esprit. Après y avoir bien songé de toutes les façons, je n'y trouve que des difficultés presque insurmontables".

Le 30 avril, Vauban nuancait son avis : "A propos du Mengant sur lequel j'ai été deux fois, c'est une dépense considérable, mais pas impossible".

Le 8 mai, Vauban adressait à Seignelay, qui rêvait de fortifier le rocher du Mengant, un projet d'aménagement. De nombreux plans ne manquèrent pas d'être établis par la suite, qui ne furent pas réalisés".

Annexe 3

Extraits de "L'aménagement du Mengant" par Jean-Jacques Kerdreux, 2005

Page 59 : "L'ingénieur des Ponts et Chaussées, lorsqu'il visita le rocher en 1845, relève sur celui-ci des traces de travail constituées par "des parties maçonnées en moellons et Pouzzolane d'Italie (dont) quelques unes sont des morceaux assez forts de pierres de taille des côtes environnantes". Ces "morceaux assez forts" pourraient correspondre aux "matériaux énormes" évoqués par Caffarelli".

Page 62 : "Quant à l'attaque par mer, et par le sud qui consisterait à s'emparer de la presqu'île de Quélern, par un coup de main, en jetant sur la côte 4 à 5 000 hommes, je la considère en l'état des choses, comme le danger le plus immédiat et le plus sérieux dont nous soyons menacés et auquel il est urgent de parer le plus promptement possible par la construction d'un fort sur la hauteur de Lesvrez, qui domine les Lignes de Quélern, en les rendant aussi inutiles que l'enceinte de Brest.

L'escadre ennemie n'attendrait probablement pas, même pour forcer l'entrée de la rade, que les forts du côté sud du Goulet pris à revers, tombassent en son pouvoir. Animée d'une vitesse de 14 noeuds et poussée par un courant de 4 à 5 noeuds, elle passerait trop vite devant les forts pour que les boulets et les torpilles puissent l'empêcher d'aller s'emboîter... pour bombarder à son aise l'arsenal et la ville elle-même. Il n'est pas exagéré de dire que si les bâtiments ennemis entraient de nuit, ils ne recevraient peut-être pas un seul boulet.

Pour parer à ce grand danger, la commission mixte, chargée de la révision de l'armement dans le 2^e arrondissement, vous proposera Mr le Ministre de construire deux forts dans le Goulet (sur la roche Mengam et sur le plateau de Fillette) et un fort au milieu de la rade (sur le banc de Saint-Pierre).

Les forts du Goulet exigeront un grand nombre d'année et de millions, pour empêcher un ennemi résolu de franchir des passes qui auront encore, après la construction des forts, 1 000 mètres de largeur. Il serait à craindre que le fort du banc de Saint-Pierre, en modifiant le régime des courants et des atterrissages de la Rade ne produisît des hauts fonds et le moindre de ses inconvénients serait de diminuer de moitié les vastes proportions qui en font aujourd'hui une des plus belles rades du monde. C'est une idée qui, je l'espère du moins, ne sera pas bien accueillie par les marins.

Quant aux torpilles, autant elles présentent des chances de réussite dans les eaux tranquilles de la rade de Châteaulin, autant elles en ont peu dans les eaux du Goulet tourmentées qu'elles sont fréquemment par vents et marées. Et puis outre que les forts projetés ne pourraient servir que pour les futurs contingents n'avons-nous pas déjà plus de forts et de batteries que nous n'aurions de canonnières pour les armer ? (Service Historique de la Défense, Brest. Fonds de la Marine. 2 A 601. 19 mai 1874. Rapport sur la défense du port de Brest en cas d'attaque par mer par le Préfet Maritime et adressé au Ministre de la Marine)".

Page 64 : Citation : "Pour sa construction... amas de tous les matériaux, pierres, chaux, ciment, machines, pontons, cordages, coffres, chaînes... doivent être faits avant de commencer et voiturés sur les bords des deux côtés vis-à-vis. La

provision en doit même être double de celle qui doit entrer dans cette construction à cause de se qui s'en perdra dans les parages ou qui glissera hors... du rocher...

Il faudra faire des logements pour les entrepreneurs et du couvert pour les ouvriers. Et il serait souhaitable qu'on pût faire d'abord et sur la plus haute pointe du rocher un petit logement pour y retirer des outils, des matériaux et même quelques hommes jusqu'à ce que l'ouvrage fût un peu élevé. Enfin, il faudrait un entrepreneur hardi et expérimenté qui eut retenu tous ses ouvriers de longue date...

Les fondations se feront partie par grosses pierres perdues qui seront retenues contre l'impétuosité de l'eau par les pointes de rochers avec des chaînes ou fers. On pourra encore retenir ses parements par de grandes ancrs plates et non courbées attachées à des chaînes qui serviront de tirant et qui traverseront la masse diamétralement d'une ancre à l'autre. Ces parements seront de grandes pierres de Plonargil [Plouarzel] de six pieds de queue et cramponnés encore s'il est nécessaire. Ils seront élevés de six pieds au-dessus de la plus haute eau et terminés par un cordon de même pierre au-dessus duquel sera élevé le parapet de six pieds de hauteur par le dehors et de huit par le dedans avec le même parement au dehors, terminé par une ...garniture de brique dans les embrasures et de terre grasse dans les merlons (Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre. Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest carton 1. Pièce n° 3 : 6 avril 1680. Mémoire sur le rocher appelé le Mingant par François Ferry)".

Annexe 4

Vauban dans le goulet de Brest ou "comment faire du goulet une véritable barrière de feu" (Guillaume Lécueillier in Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal, 2011 ; mise à jour mars 2026)

"Le goulet est à Brest ce que le détroit des Dardanelles est à Constantinople, c'est la porte et l'entrée par où tous les navires qui ont affaire au dit Brest, à Landerneau et à la rivière de Landévennec, sont obligés de passer, soit qu'il s'agit d'entrer ou de sortir. Aussi est-ce l'endroit où l'on peut le mieux placer ce qui peut nous rendre la rade assurée. Le goulet a 1 150 toises de large, un peu plus ou un peu moins [2 240 m]. Une assez mauvaise pièce de 6 livres de balle l'a traversé, et de plus de 120 toises [234 m] au-delà en ma présence, par plusieurs fois [soit près de 2 500 m !]. Le rocher appelé Mengant est au milieu, à 530 toises [1 032 m] près de la côte de Cornouaille, et à environ 620 [1 208 m] de celle de Léon [...]", Sébastien Le Prestre de Vauban, *Projet général pour la défense de Brest*, mai 1683.

La défense de la ville-arsenal de Brest est complétée "par des ouvrages extérieurs" situés dans le vestibule et dans le goulet. Le goulet, bras de mer long de 6 km et large *a minima* de 2 km, est le seul accès maritime de la rade de Brest. Deux passes permettent aux navires de naviguer sans encombre dans le goulet : "la passe des vaisseaux du côté de Léon" (nord du goulet) ou "côté de Cornouaille" (sud du goulet) pour éviter les roches (d'ouest en est : Mengant, la Basse Goudron et les Fillettes) qui "divisent la passe des navires et les obligent à ranger la côte d'un côté ou d'autre et par conséquent s'approcher de l'une de ces batteries".

Des batteries de côte sont implantées sur des points stratégiques, le plus souvent sur des pointes qui avancent dans la mer. Vauban évoque "l'entrée de sa rade fortifiée par les batteries du goulet". Une batterie regroupe quelques pièces d'artillerie - canons ou mortiers.

Par extension, la batterie désigne l'ouvrage conçu pour recevoir les canons : une plate-forme ou un terre-plein protégé du côté de l'attaque par un parapet. Petites ou grandes, temporaires (appelées "batteries de campagne" : "toutes les passagères qui se font pour un temps de peu de durée") ou permanentes, les batteries de côte doivent se comporter comme celles d'un vaisseau de guerre. Établies au ras de l'eau, les batteries basses sont dotées d'un seul niveau de feu pour l'artillerie. Elles permettent aux boulets des canons, en jouant avec l'effet de ricochet - expérimenté par Vauban lors du siège de Philippsbourg en 1688 - de balayer le pont des navires ou de les traverser de part en part en mettant, si possible, le "feu aux poudres".

Très tôt, le goulet est également doté de batteries de bombardement situées sur des hauteurs comme sur les pointes du Capucin ou des Espagnols. À ciel ouvert, la batterie a un avantage sur les casemates des forteresses (de pierre ou de mer) où les servants demeurent à l'abri mais étouffent à cause des fumées. Ici, l'efficacité du tir est supérieure mais les boulets adverses peuvent pleuvoir en cas d'attaque. Ainsi, la batterie de côte répond à la fonction d'interdiction, de barrage d'une passe, a fortiori d'un goulet.

Le goulet de Brest fournit un parfait exemple d'utilisation de ces batteries de côte. Le dispositif mis en place par Vauban de 1683 à 1700 (date d'achèvement de la batterie de la pointe des Espagnols) repose sur le croisement des feux. Vauban précise que "l'étendue de la passe sous le feu des batteries" est de "5 200 toises ou deux bonnes lieues" soit plus de 10 km !

Des positions de barrage y constituent une véritable "barrière de feu" associant deux ouvrages agissant de concert : ainsi des batteries du Minou et de la pointe des Capucins (batterie haute), de celles de Guiny et de Kerviniou, du Mengant (1684-1687) et de Cornouaille (1684-1696) secondée à l'est par la vieille batterie de Beaufort conçue dès 1666 par le duc homonyme, batteries de Neven et de l'ouest de la pointe des Espagnols (batterie primitive), ou encore du Portzic et de la pointe des Espagnols. En 1695, on compte respectivement cinq batteries sur la côte nord du goulet, dite côte de Léon, et sept batteries sur la côte sud, dite côte de Cornouaille.

Un projet de fort sur la roche du Mengant située au milieu du goulet de Brest fut proposé par Vauban. On recourt à des empièvements en 1683 et 1685 pour faire "l'essai de sa fondation" mais le courant est trop fort : ce projet ambitieux eut raison des finances royales.

Plusieurs ingénieurs participent à l'élaboration des fortifications du goulet : on sait par exemple que l'ingénieur Siméon Garengeau - "qui connaît très bien les matériaux de ce pays" - assiste Vauban à Brest en mai 1683 et trace les plans des batteries du goulet ; l'ingénieur Paul-Louis Mollart est également envoyé à Brest en août 1683 ; plus expérimenté que Garengeau, il est chargé de superviser la conduite des travaux des batteries du goulet de Brest ; Jean-Pierre Traverse est envoyé en Bretagne de 1689 à 1700 où il est en charge de l'achèvement des travaux du port, du château de Brest, de la défense de la côte de Cornouaille comprenant les batteries de Cornouaille, de la pointe des Espagnols, les lignes de Quélern, la tour et la batterie basse de Camaret.

Selon le mémoire de Vauban consacré à la défense du goulet de Brest (1695), 213 pièces de canons à raison de 9 hommes par pièce protégeraient le goulet en 1696 après réalisation de son projet général. L'équilibre est alors presque parfait avec au nord, 108 pièces et sur la côte sud, 105 pièces.

A la fin du 18^e siècle et au début du 19^e siècle, les batteries basses sont adaptées à la nouvelle artillerie : il s'agit de pouvoir recevoir de nouveaux affûts de côte pivotant pour tirer à barbette (c'est-à-dire au-dessus du parapet). Les tubes bénéficient ainsi d'un plus grand débattement latéral. Les embrasures du parapet de la batterie sont notamment bouchées. Le tir des canons de la batterie est désormais plus précis et l'épaulement épargne davantage les servants. Jusqu'au milieu du 19^e siècle, le nombre global de pièces d'artillerie dans le goulet n'a guère évolué. L'Atlas des batteries de côte de 1858 donne un armement équivalant à 173 pièces d'artillerie (103 canons pour la côte nord, répartis sur quatre positions contre 70 pièces sur la côte sud, disposées en cinq points). Cependant, les batteries les plus puissamment armées comme celle du Mengant (54 canons à la fin du 17^e siècle) et de Cornouaille (50 canons avec celle toute proche de Beaufort) voient leur armement réduit de plus de 30 % tandis que, dans le même temps, de nouvelles positions - plus rationnelles - sont créées sur la côte nord (fort du Dellec 47) et sur la côte sud (batteries des Capucins et de la pointe Robert). L'objectif est d'assurer une plus grande continuité de feu sur toute la longueur des passes du goulet, tout en faisant l'économie d'anciennes petites batteries (batteries de Guiny et de Neven sur la côte nord, batterie de Beaufort et vieille batterie des Espagnols sur la côte sud).

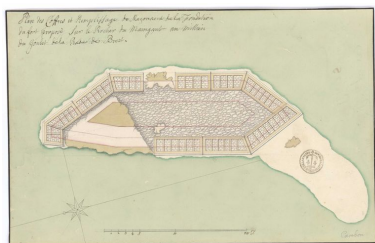
En 1870 - année de transition en matière d'armement qui voit l'introduction de canons et d'obusiers rayés - on prévoit encore 112 pièces d'artillerie pour la défense du seul goulet de Brest. Le programme arrêté par la commission de défense des côtes en 1876 n'est appliqué dans le goulet qu'à partir de 1885 seulement et voit l'apparition de batteries de rupture casematées.

En 1914, le goulet compte encore 90 canons dont 38 d'un calibre de 32 cm répartis sur dix positions et 27 "nouvelles" batteries.

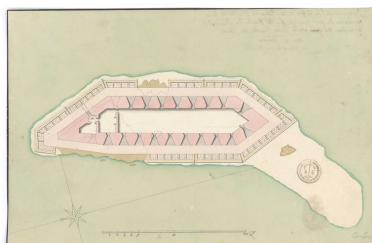
Lors de la Seconde Guerre mondiale, seuls les forts du Minou et du Portzic et les anciennes batteries de rupture de Pourjoint et de la pointe des Espagnols sont dotés de canons sous casemate bétonnée pour la défense du goulet, l'occupant allemand ayant privilégié la défense des abords du vestibule grâce aux nouvelles batteries d'artillerie lourdes d'une portée comprise entre 21 et 28 km de Keringar (4 canons de 28 cm) et de la pointe du Grand Gouin (4 canons de 22 cm). De nombreuses batteries de moyen calibre renforcent ce dispositif dans le vestibule, du nord au sud : les Rospects, Ploumoguier, Toulbroc'h, pointe du Portzic, Kerbonn, cap de la Chèvre, etc.

La rade de Brest conserve aujourd'hui les plus beaux exemples de grandes batteries basses vaubaniennes : les batteries du Mengant et de Cornouaille, toutes deux situées au ras de l'eau de part et d'autre du goulet, étaient les principaux obstacles à un forçement par une escadre ennemie.

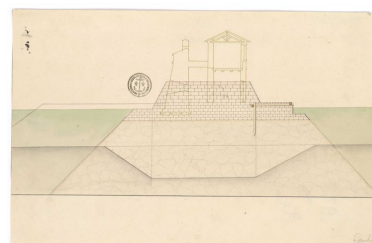
Illustrations



Plan des coffres et remplissage de maçonnerie de la fondation du fort proposé sur le rocher du Mengant au milieu du Goulet de la rade de Brest, 1683, projet supervisé par Vauban
Repro. Service Historique de la Défense, Autr.
Sébastien Le Prestre de Vauban

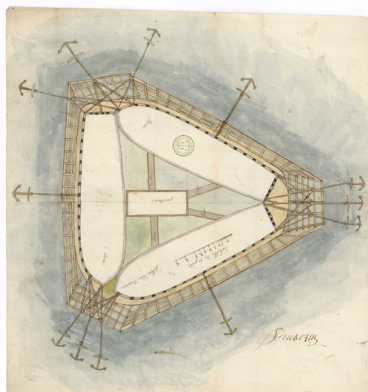


Plan du premier niveau percé de 18 embrasures du fort proposé sur le rocher du Mengant au milieu du Goulet de la rade de Brest, 1683, projet supervisé par Vauban
Repro. Service Historique de la Défense, Autr.
Sébastien Le Prestre de Vauban



Coupe selon l'axe nord-sud du fort proposé sur le rocher du Mengant au milieu du Goulet de la rade de Brest, 1683, projet supervisé par Vauban
Repro. Service Historique de la Défense, Autr.
Sébastien Le Prestre de Vauban

IVR53_20082908840NUCA



Plan d'un fort flottant composé de trois coques de vaisseaux et d'un ponton central. 1695 par F. Martin.
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. F. Martin
IVR53_20082908843NUCA

IVR53_20082908841NUCA



Vue aérienne de la roche du Mengant en 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900671P

IVR53_20082908842NUCA



Vue aérienne de la roche du Mengant en 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900672P



Vue aérienne de la roche du Mengant en 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900673P

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les fortifications de Vauban (IA29002304)

Oeuvre(s) contenue(s) :

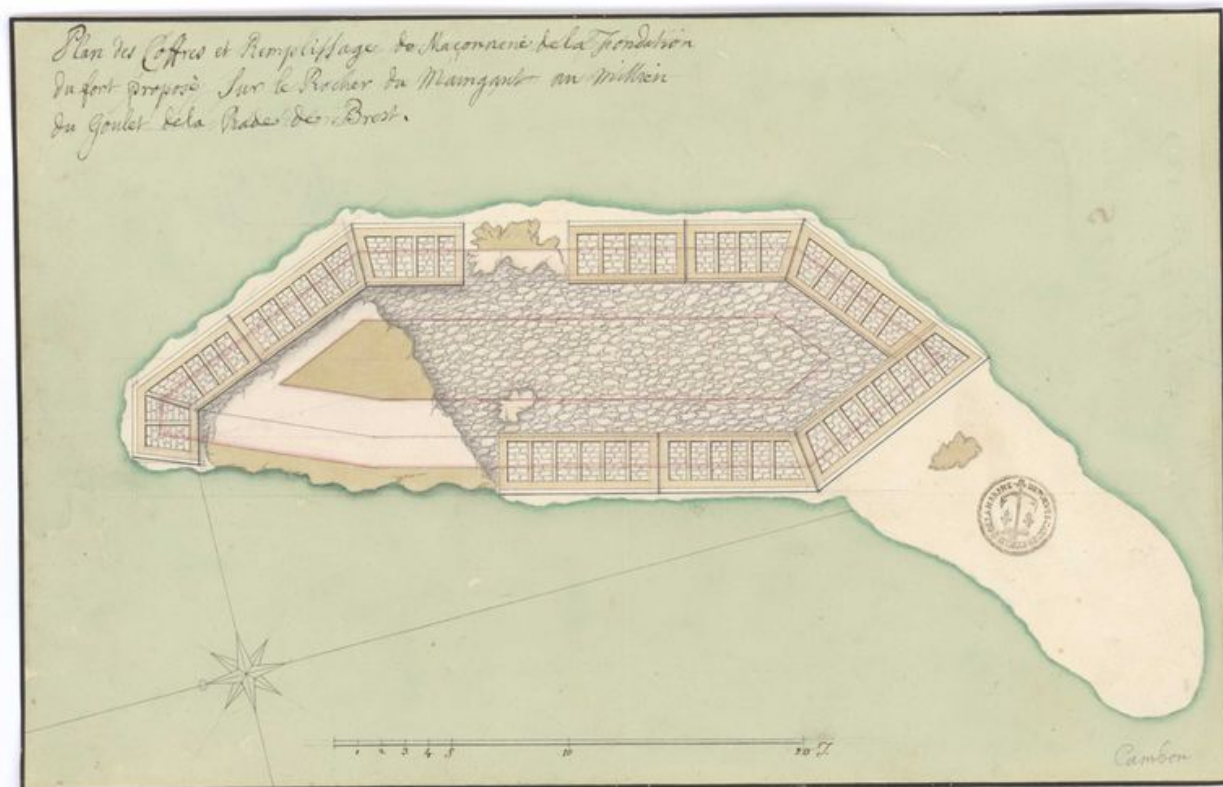
Oeuvre(s) en rapport :

Batterie de Cornouaille, pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001332) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Fort du Mengant (Plouzané) (IA29001339) Bretagne, Finistère, Plouzané, Le Mengant

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan des coffres et remplissage de maçonnerie de la fondation du fort proposé sur le rocher du Mengant au milieu du Goulet de la rade de Brest, 1683, projet supervisé par Vauban

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_229. Projet de fort. Rocher du Mingant. Plans et coupe. 3 p. "D'après Clément".

1683. Plan, support papier, 0,356 x 0,227 mètre, 4e quart 17e siècle, 1683.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001893_P

IVR53_20082908840NUCA

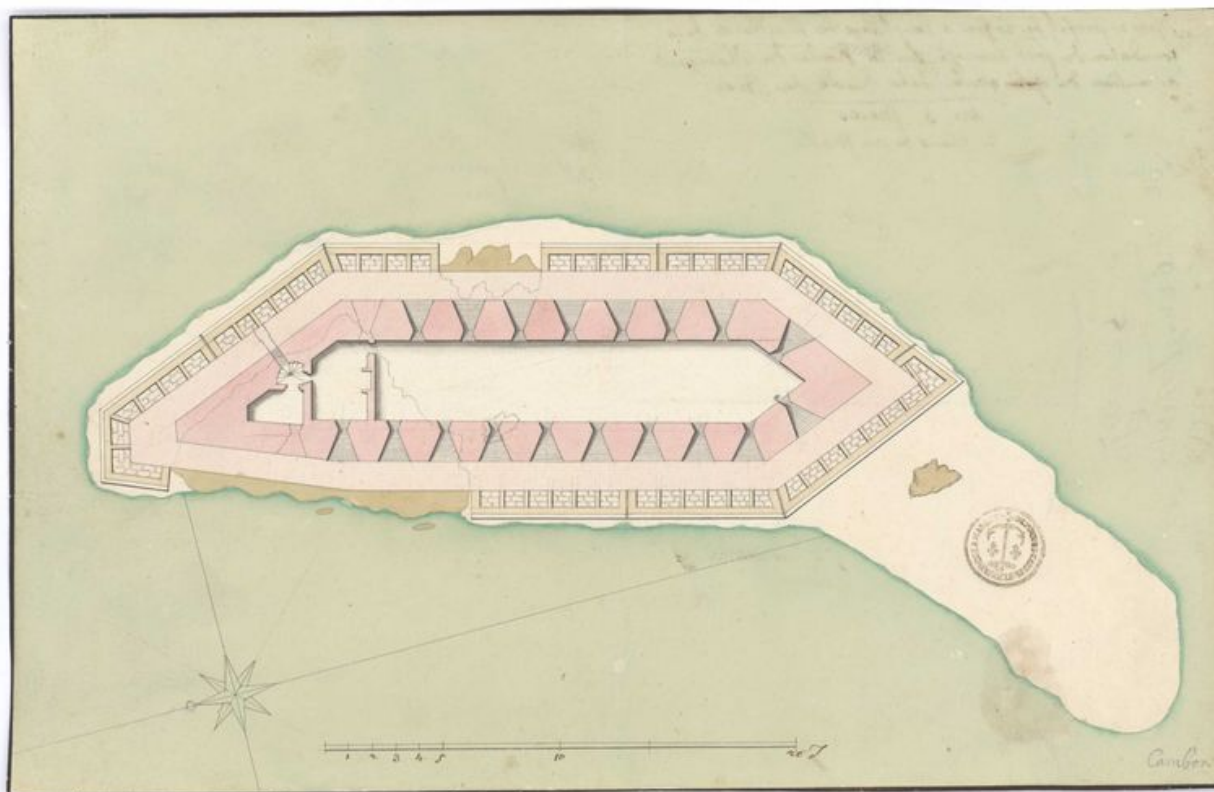
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Plan du premier niveau percé de 18 embrasures du fort proposé sur le rocher du Mengant au milieu du Goulet de la rade de Brest, 1683, projet supervisé par Vauban

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**
Collection Nivart. MS144_229. Projet de fort. Rocher du Mingant. Plans et coupe. 3 p. "D'après Clément".
1683. Plan, support papier, 0,356 x 0,227 mètre, 4e quart 17e siècle, 1683.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001894_P

IVR53_20082908841NUCA

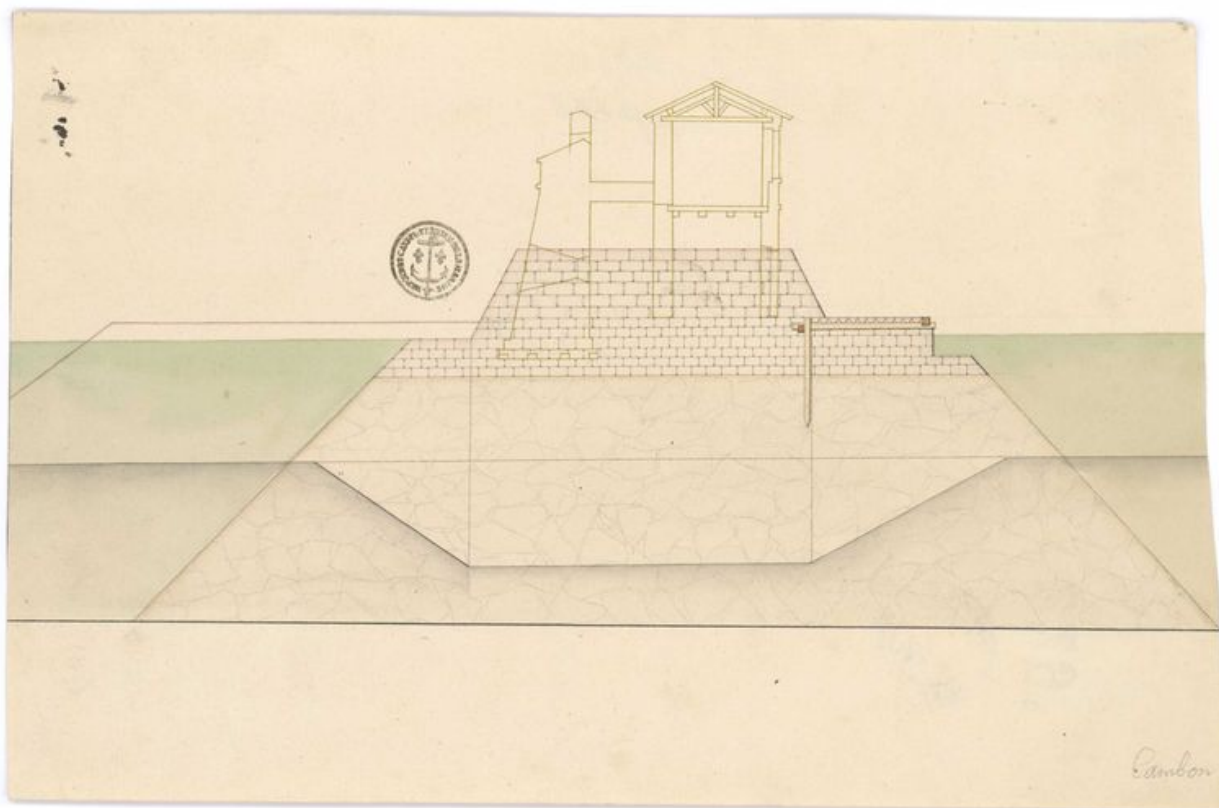
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Coupe selon l'axe nord-sud du fort proposé sur le rocher du Mengant au milieu du Goulet de la rade de Brest, 1683, projet supervisé par Vauban

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Fonds de la Marine. Collection Nivart. MS144_229. Projet de fort. Rocher du Mingant. Plans et coupe. 3 p. "D'après Clément". 1683. Plan, support papier, 0,367 x 0,235 mètre, 4e quart 17e siècle, 1683.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001895_P

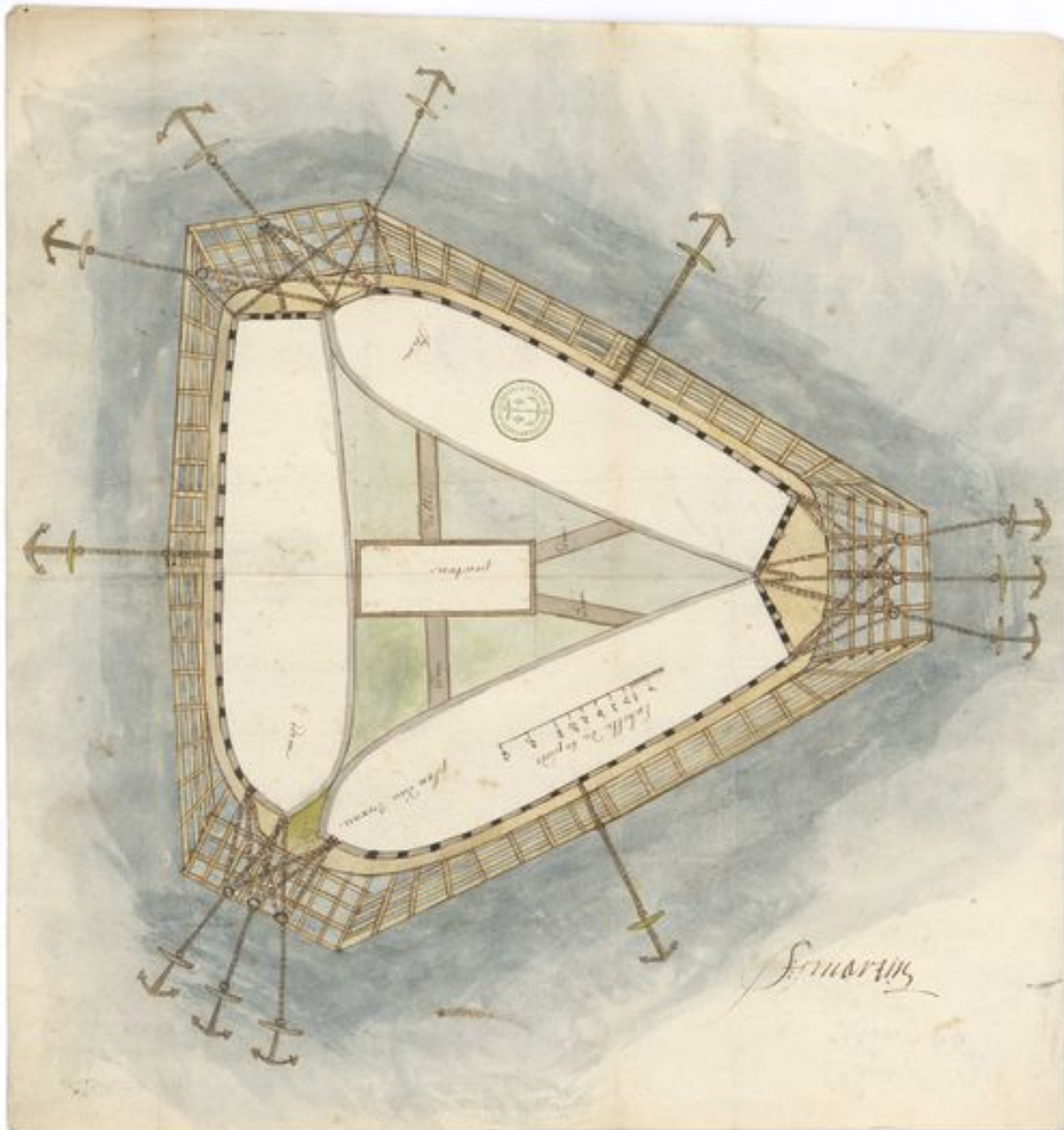
IVR53_20082908842NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense
reproduction interdite



Plan d'un fort flottant composé de trois coques de vaisseaux et d'un ponton central. 1695 par F. Martin.

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**
Collection Nivart. MS144_232. Plan d'un fort flottant. Sign. F. Martin. 1695. Plan, support papier, 0,400 x 0,425 mètre, 4e quart 17e siècle, 1695.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001898_P

IVR53_20082908843NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : F. Martin

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense
reproduction interdite



Vue aérienne de la roche du Mengant en 1971

IVR53_19712900671P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la roche du Mengant en 1971

IVR53_19712900672P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la roche du Mengant en 1971

IVR53_19712900673P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation